

N°1270 - MARS 2022

ANCIENNE PISCINE DE NISMES

La Commune de VIROINVAL entame une réflexion sur l'affectation que doit recevoir le terrain de l'ancienne piscine de NISMES situé à l'arrière de la ferme du Maugrée à la rue Saint-Roch.

Ce terrain, d'une superficie de 43 ares, est un trait d'union entre la rue Saint Roch et le Parc communal de NISMES. A l'abandon depuis plusieurs années, la volonté de la Commune est dans un premier temps, d'assainir le site et ensuite, lui redonner une fonction compatible avec le lieu.

Afin de définir un plan d'action pour redonner une nouvelle vie à ce lieu emblématique pour les nismois, **le Collège communal désire rassembler les différentes propositions d'aménagement venant des citoyens de VIROINVAL.**

Les étapes du processus consultatif seront les suivantes :

1. Mise en ligne sur le site internet www.viroinval.be d'un formulaire permettant aux citoyens de présenter un projet pour le site de l'ancienne piscine.

Un formulaire papier pourra être obtenu à l'Administration Communale via: Monsieur Frédéric DUVAL - 060/31.00.34 .

Les projets pourront être rentrés jusqu'au 30 avril 2022.

2. Publication des projets reçus sur le site internet www.viroinval.be et via le Viroinval Infos.

3. Réunion publique pour la présentation des différents projets et discussions pour déterminer le projet qui retient le plus l'intérêt des citoyens.

La date de cette réunion sera diffusée ultérieurement.

BIBLIOBUS - AGENDA 2022

NISMES – Rue Longue (Place) de 13H30 – 14H00

TREIGNES – Rue Eugène Defraire (Église) - 14H20 – 15H00

Les mercredis 20/04, 18/05, 15/06, 24/08, 21/09, 19/10, 16/11, 14/12

RAMASSAGE DES PMC SUR TOUTE L'ENTITÉ:
LE 29.03.2022 - LES 12 & 26 AVRIL 2022

RAMASSAGE DES PAPIERS/CARTONS SUR TOUTE L'ENTITÉ:
LE 07.04.2022



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - ARRÊTÉ DE POLICE

Vous souhaitez effectuer des travaux divers, vous désirez placer un conteneur, un échafaudage sur la voie publique? Attention, avant toute occupation du domaine public, nous vous rappelons qu'il est indispensable d'obtenir préalablement un arrêté de Police à cet effet.

Vous pouvez formuler vos demandes auprès du service Affaires Générales, **dans le délai requis de 8 jours**, via le 060/31.00.42 ou via secretariat@viroinval.be

THERMOGRAPHIE AÉRIENNE DE L'ENTITÉ DE VIROINVAL

Pour rappel, la commune de Viroinval a fait procéder à une analyse thermographique aérienne de son entité. Un avion a survolé le territoire la nuit du 19 au 20 mars 2018 en prenant des clichés infrarouges afin de détecter les déperditions thermiques des toitures de l'entité.

Vous souhaitez obtenir l'image des déperditions de chaleur de votre toiture ainsi qu'une analyse des résultats? Prenez contact avec le service Cadre de Vie de l'administration communale qui organise, sur rendez-vous, une permanence le mercredi après-midi.

Plus de renseignements et/ou obtention d'un rendez-vous au 060/31.00.34 ou par mail à l'adresse frederic.duval@viroinval.be

RGPA – VIROINVAL – RAPPEL

EMONDAGE, ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DE PLANTATION.

Évitez de 40 à 350 euros d'amende.

Plantations débordant sur la voie publique :

Aucune branche :

- Sur la voie carrossable, à moins de quatre mètres et demi au-dessus du sol.
- Sur l'accotement ou sur le trottoir à moins de deux mètres cinquante centimètres au-dessus du sol.
- Ne cache en tout ou en partie des panneaux de signalisation, ou diminue l'intensité de l'éclairage public.

Élagage des haies vives aux virages et carrefours :

Lorsque les plantations en bordure d'une voie publique représentent un danger pour la sécurité routière et la commodité de passage, l'occupant est tenu d'obtempérer aux mesures prescrites par l'autorité communale compétente. A défaut, il y est procédé d'office aux frais du contrevenant.

Consulter l'ensemble des informations communales sur le site internet www.viroinval.be ainsi que sur la page Facebook «Viroinval infos»



MOBILESEM
0800 / 15 230
Numéro gratuit

VOTRE PARTENAIRE MOBILITÉ ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

**BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?
MOBILESEM PEUT VOUS AIDER**

MOBILESEM RECHERCHE DES CHAUFFEURS VOLONTAIRES

N° 1270 - MARS 2022

VIROINVAL - PLAN DE RELANCE DU SECTEUR HORECA

Clôture de la vente des bons Horeca au 31/12/2021 et validité des bons au 30/04/2022

Pour rappel, dans le cadre des mesures de soutien aux secteurs en difficulté adoptées par le Conseil communal le 28 octobre 2020, une liste de 17 établissements Horeca de VIROINVAL avait été arrêtée afin de leur octroyer une aide financière par le biais d'une vente de bons Horeca à destination des citoyens de VIROINVAL.

La vente de ces bons a été clôturée le 31 décembre 2021. Ceux-ci ont, par ailleurs, une échéance fixée au 30 avril 2022.

Si vous disposez d'un bon Horeca et que celui-ci n'a pas encore été échangé auprès de l'établissement sélectionné lors de l'achat, **nous vous invitons à profiter de celui-ci avant l'échéance, à savoir le 30 avril 2022.**



SOLIDARITE - UKRAINE

Appel à la solidarité pour accueillir et héberger des réfugiés ukrainiens. Les personnes se sentant capable d'accueillir des Ukrainiens peuvent prendre contact avec le Plan de Cohésion Sociale de VIROINVAL via le 060/30.36.54 ou via pcs@viroinval.be.

Il suffit de renseigner son adresse et le nombre de personnes qu'il est possible d'accueillir.

En cette période incertaine, la solidarité est primordiale face au déluge de violences injustifiées.

pcs@viroinval.be - 060/30.36.54

PLAN DE COHÉSION SOCIALE - ECRIVAIN PUBLIC

Vous avez besoin d'aide pour la rédaction d'un courrier ? Pour la compréhension d'un courrier ? Pour introduire une demande d'allocations ? L'écrivain public du public du PCS VIROINVAL peut vous aider dans vos démarches administratives.

QUAND ? Le dernier mercredi du mois (1ère permanence le 30.03.22)
OÙ ? A 5670 NISMES - Centre Administratif, Parc Communal, 1 - De 10h00 à 12h00.

CONTACT ? pcs@viroinval.be - 060/30.36.53

ATTENTION, la prise de rendez-vous est obligatoire

DONNERIE DU PLAN DE COHESION SOCIALE

«Ce qui ne vous sert plus peut servir à d'autres».

Le PCS VIROINVAL récolte vos anciens vêtements et/ou articles de puériculture jusqu'au 15 avril 2022.

Où déposer vos dons :

-Au sein du PCS (château communal de NISMES) du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.

-Au sein de l'Administration Communale (selon les horaires d'ouverture)

-Au sein du Service de Santé Mentale de Couvin - Ruelle Cracsot 12 - 081/ 77/68.24

Plus d'informations via le 060/30.36.52 ou via pcs@viroinval.be

NISMES - VESTIBOUTIQUE DE LA CROIX-ROUGE

Où ? Rue Vieille Eglise, dans l'ancien presbytère

Quand ? les mercredi et samedi de 10 à 17 h.

Personne de contact ? Madame Noëlla BRIQUET :0477/06.42.66

Cette vestiboutique propose un nombre important de vêtements pour enfants de 0 à 12 ans ainsi que des livres, jouets, articles de puériculture, le tout à des prix très très bas.

CROIX-ROUGE
de Belgique



SERVICE DE BROYAGE DE BRANCHAGES À DOMICILE

Suite à vos travaux de jardinage, vous avez de nombreuses branches dont vous voudriez vous débarrasser ?

Une solution : l'Administration communale de Viroinval vous propose son service de broyage à domicile.

Le premier broyage annuel aura lieu les jeudi 21 et vendredi 22 avril 2022 de 08h00 à 16h00 et, si nécessaire, le samedi 23 avril 2022 de 08h00 à 12h00

Où faire votre réservation ? Au service technique communal des travaux - contact 060/37.00.60 de 8 à 12 h et de 13 à 16h. **Les dernières réservations sont fixées au mardi 19 avril 2022 jusqu'à 16h.**

Tout renseignement technique peut être obtenu à ce même numéro.

Rappel des modalités sur le www.viroinval.be

CENTRE ADMINISTRATIF - HEURES D'OUVERTURE

Nous vous informons des nouveaux horaires d'ouverture du Centre Administratif de VIROINVAL.

Depuis le 1er mars 2022, il n'est plus indispensable de prendre un rendez-vous afin d'accéder au Centre Administratif.

L'ensemble des services communaux seront ouverts au public comme suit :

• **Lundi : 09h00 - 12h00**

• **Mardi 09h00 – 12h00**

• **Mercredi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 16h00**

• **Jeudi : 09h00 – 12h00**

• **Vendredi 09h00 – 12h00**

ATTENTION, le service du Cadre de Vie reste, quant à lui, accessible UNIQUEMENT sur rendez-vous.

En dehors de ces plages horaires, il est évidemment toujours possible de fixer un rendez-vous auprès des agents administratifs.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Retrouvez l'ensemble des coordonnées de l'Administration Communale via le site internet communal www.viroinval.be